



**Certificat d'examen de types  
n° F-03-C-277 du 12 septembre 2003**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/D011177-D2**

**Ensembles de mesurage routiers DRESSER WAYNE types LPG1/1 et LPG1/2  
pour gaz de pétrole liquéfiés (G.P.L.)**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instrument de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau, du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Commission économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires et de la Recommandation internationale R117 de l'Organisation internationale de métrologie légale relative aux ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau.

**FABRICANT :**

DRESSER WAYNE AB, Limhamnvägen 109 Box 30049 SE-200 Malmö (Suède)

PETROLMECCANICA, Via Tolara di Sopra 59, 40064 OZZANO EMILIA (Italie)

**DEMANDEUR :**

LANTZERATH Technologie Station Service, ZAC Euromoselle,  
Rue de la Fontaine Chaudron,  
F- 57280 Metz-Fèves

**OBJET:**

Le présent certificat transfère à la société LANTZERATH Technologie Station Service le bénéfice du certificat d'examen de type n° 01.00.451.001.1 du 12 septembre 2001 relatif aux ensembles de mesurage routiers DRESSER EUROPE types LPG1/1 et LPG1/2 pour gaz de pétrole liquéfiés (G.P.L.) et le complète.

**CARACTERISTIQUES :**

Les ensembles de mesurage routiers DRESSER WAYNE types LPG1/1 et LPG1/2 faisant l'objet du présent certificat diffèrent des types LPG1/1 et LPG1/2 ayant fait l'objet du certificat précité par le dispositif calculateur-indicateur électronique des volumes et des prix DRESSER WAYNE AB type iGEM et l'émetteur d'impulsions DRESSER WAYNE AB type WIP.

**SCELLEMENTS :**

Les dispositions relatives au scellement de l'ensemble de mesurage sont identiques à celles définies dans les décisions précitées à l'exception de celles concernant le dispositif calculateur-indicateur électronique des volumes et des prix qui sont détaillées dans le certificat d'examen de type n° F-03-C-228 du 10 septembre 2003 relatif aux ensembles de mesurage routiers DRESSER WAYNE types GHM et GHM Duo.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception de la marque de conformité au type qui est constituée du numéro et de la date figurant dans le titre du présent certificat.

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :**

La vérification primitive des ensembles de mesurage routiers DRESSER EUROPE types LPG1/1 et LPG1/2 doit être réalisée à l'aide d'un moyen d'étalonnage certifié à cet effet.

La vérification primitive et les vérifications périodiques doivent comporter une vérification du dispositif calculateur-indicateur des volumes et des prix conformément aux dispositions définies dans le certificat d'examen de type n° F-03-C-228 du 10 septembre 2003 relatif aux ensembles de mesurage routiers DRESSER WAYNE types GHM et GHM Duo.

Lorsque les ensembles de mesurage faisant l'objet du présent certificat sont utilisés en libre-service à post-paiement immédiat, les conditions de blocage des instruments à partir de la caisse doivent être vérifiées.

**DEPOT DE MODELES:**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D011177-D2, chez le fabricant et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 12 septembre 2011.

Pour le Directeur Général  
Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification